



Communiqué  
Pour publication immédiate

### **Ordonnance sur les redevances publiée dans la Gazette du Canada**

**28 octobre, 2021 – OTTAWA (Ontario)** – L'Office canadien de promotion et de recherche pour le porc (OCPRP) s'est rapproché à la réalisation de ses objectifs lorsque l'Ordonnance sur les redevances à payer pour la promotion et la recherche pour le porc a été publiée dans la Gazette du Canada le 27 octobre 2021. L'Ordonnance sur les redevances autorise l'Office à percevoir une redevance sur les porcs ou les produits du porc importés.

"En facilitant une collaboration accrue et en permettant des recherches supplémentaires, le développement du marché et la promotion, l'OCPRP devient un véhicule important pour soutenir le développement du marché du porc. Nous sommes impatients de contribuer à la croissance durable et à long terme du secteur ", a déclaré Scott Dingwall, président de l'OCPRP.

La relation de l'Office avec toutes ses parties prenantes est essentielle à son succès. Afin de mieux faire comprendre les objectifs de l'OCPRP, l'Office tiendra des séances d'information pour la communauté des importateurs. Veuillez-vous inscrire à <https://www.ppra-cprp.com/> pour obtenir des détails sur les séances de novembre.

Au cours des prochains mois, en plus de la communication avec les parties prenantes et de l'élaboration d'un plan stratégique, l'Office commencera à examiner les propositions de projets de promotion et de recherche pour des initiatives qui profiteront à l'ensemble de l'industrie.

Personne-ressource pour les médias :  
Gary Stordy  
613-236-9239 ext.277  
gary@ppra.ca